



INSTITUTION DU MONT SAINT JEAN

ECOLE - COLLEGE - LYCEE

Ensemble scolaire catholique sous contrat d'association

www.msyantibes.fr

direction@msyantibes.fr

Objet : Organisation de la rentrée scolaire 2022

Madame, Monsieur,

Nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant dans notre Institution Mont Saint Jean Antibes pour cette nouvelle rentrée scolaire 2022, voici quelques informations et précisions.

Au collège comme au lycée, le jour de la pré-rentrée, les élèves se muniront de leur cartable, trousse équipée, agenda sauf en collège où il est fourni par l'établissement, et d'un cahier de brouillon à l'exclusion de tout autre matériel. Nous leur remettons les manuels scolaires en Collège, il est nécessaire de prévoir un sac solide ! En lycée, les élèves du cycle terminal (1^{er} et Terminale) se muniront de la tablette chargée. Ceux de seconde recevront la tablette du Conseil Régional en septembre.

Après l'appel devant le bâtiment principal, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal pour une séance de 1h30 à 2 heures selon les niveaux.

Lors de cette demi-journée de rentrée, une séance de photographie individuelle sera organisée.

Par ailleurs, les équipes pédagogiques recevront les parents classe par classe **à partir de 17h15** aux dates précisées ci-après.

Pré-Rentrée du jeudi 1 septembre, l'après-midi (pas de cours vendredi 2 septembre)

- de 14h00 à 16h00, les classes de 6[°] ➡ réunion le lundi 12 septembre
- de 14h30 à 16h30, les classes de Secondes ➡ réunion le jeudi 15 septembre

Pré-Rentrée du vendredi 2 septembre, le matin (pas de cours l'après-midi)

- de 9h30 à 11h00, les classes de 5[°] ➡ réunion le mardi 13 septembre
- de 10h00 à 11h30, les classes de 4[°] ➡ réunion le mardi 13 septembre
- de 10h30 à 12h00, les classes de 3[°] ➡ réunion le mardi 6 septembre
- de 11h00 à 12h30, les classes de 1[°] ➡ réunion le vendredi 9 septembre
- de 11h30 à 13h00, les classes de terminales ➡ réunion le jeudi 8 septembre

A partir du lundi 5 septembre 8h00, l'emploi du temps annuel prendra effet. Pour les cours de quinzaine, les séances d'accompagnement personnalisé, et le calendrier des Devoirs Surveillés en classe de terminales, de secondes et de 3[°], les précisions seront données par le Professeur Principal lors de la pré-rentrée.

A noter que le **service de restauration** (self-service) sera accessible à tous les demi-pensionnaires **dès le lundi 5 septembre.**

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous souhaitons un bel été.

L'Equipe de Direction.